

DISCOURS VŒUX JEUDI 9 JANVIER 2020

Bonjour à toutes et à tous,
Madame la Sénatrice,
Messieurs ou (Monsieur) les Conseillers Départementaux,
Monsieur le Maire, Président du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les élus, administrateurs, représentants d'institution ou association,
partenaires,
Mesdames et Messieurs les résidents, les professionnels de l'établissement, les bénévoles,
Chers invités,

C'est avec plaisir que je vous retrouve au sein des Jardins du Castel au seuil de cette nouvelle année et dans ces nouveaux locaux restructurés. Je vous adresse tous mes vœux pour 2020.

A l'ensemble des résidents, toujours très fidèles à cette manifestation,

A l'ensemble du personnel qu'il soit médical, d'encadrement, soignant, paramédical, administratif, animateur ou des services généraux (cuisine, maintenance, blanchisserie), qui travaille à mes côtés au bon fonctionnement de cet établissement,

A Monsieur Guy, à tous les bénévoles et toutes les personnes impliquées auprès des résidents, pour initier des animations et y participer,

Aux membres du Conseil d'Administration, des instances de l'établissement, Conseil de la Vie Sociale et sa Présidente Madame Perrussel, mais aussi aux membres du Comité Technique d'Etablissement et du CHSCT,

A nos nombreux partenaires institutionnels ou associatifs, qu'il est impossible de citer sans prendre le risque d'en oublier, toutefois, je tiens à excuser Madame LEJAS Présidente de l'ADMR, qui est actuellement souffrante et à la remercier de sa collaboration,

A toutes et tous, que cette nouvelle année soit remplie de bonheur, réussite et santé pour vous ainsi que pour vos proches.

Continuité et changement.

Notre action aux Jardins du Castel ne cesse de concilier **continuité et changement**.

Continuité tout d'abord dans nos valeurs au service du bien-être des résidents, dans le professionnalisme à l'œuvre pour accompagner au mieux les souhaits, besoins et attentes, **continuité** aussi dans le travail d'équipe mené au quotidien et dans la complémentarité des interventions des professionnels, des bénévoles, des partenaires institutionnels et associatifs.

Changement pourtant pour renouveler nos pratiques, engager des projets, nous inspirer d'autres initiatives, surtout en imaginer et en proposer de nouvelles. Je tiens ici à souligner l'engagement constant des professionnels, investis auprès des résidents mais aussi dans des instances, groupes de réflexion ou de travail, et forces de propositions pour faire vivre le projet d'établissement des Jardins du Castel. L'achèvement de l'ensemble des travaux en 2019 s'inscrit pleinement sous le signe de ce changement, tant pour les résidents que pour les professionnels. Ce changement a pu parfois, ne pas être aisé à vivre ou à accompagner. Il a aussi été synonyme de remise en question, de conditions de travail différentes, d'incertitudes, d'adaptations à un nouvel environnement de vie ou de travail, c'était pourtant une étape essentielle pour continuer à assurer un accueil et un accompagnement de qualité à chaque résident. C'était un défi pour chacun d'entre nous, et cela a été aussi une réussite grâce à l'implication de tous les professionnels quels qu'ils soient.

J'exprime mes plus sincères remerciements notamment aux cadres de santé Mesdames LE MARRE et VOBMANN qui ont mis toute leur énergie pour gérer tous ces changements.

Continuité et changement ont été à l'œuvre en 2019 et le seront encore en 2020 mais à une échelle moins importante.

Rétroprojecteur tout d'abord sur 2019 avec notamment tous les changements :

L'accueil et l'administration ont été restructurés ce qui permet à l'équipe administrative d'avoir des bureaux individuels isolés, conviviaux et agréables. Un grand merci à cette équipe administrative qui travaille de façon efficace mais souvent dans l'ombre. Les salles de réunions et formations sont également conviviales et nous permettent d'ouvrir l'établissement en accueillant des formations extérieures en lien avec les EHPAD.

La restauration ; ce service piloté par son responsable M. CHEVALIER, est reconnu bien au-delà de Châteaugiron de part, la qualité de ses prestations mais aussi l'investissement dans les nouveaux projets comme « Maison gourmande et responsable », et cette année la mise en place du manger mains a été particulièrement appréciée par les résidents et les équipes soignantes, un travail est également mené dans le cadre du projet hôtelier. Une nouvelle salle à manger du personnel avec terrasse extérieure est très appréciée de même que la réserve qui est désormais à proximité des cuisines. De plus en plus de repas sont pris par les familles avec leurs parents, la semaine, le week-end et les jours fériés.

Les services techniques ; les travaux ont bien mobilisés le responsable maintenance mais aussi son collègue qui a dû prendre le relais sur le quotidien. L'avis favorable de la commission de sécurité en avril 2019 montre l'importance du suivi rigoureux assuré par M. JOURDAN et je tiens à le remercier et à le féliciter, ainsi que son collègue M. LE PORTZ.

La blanchisserie ; ce service qui travaille aussi souvent dans l'ombre traite pas moins de 95 tonnes de linge dans l'année et s'efforce malgré du matériel vieillissant et trop souvent en panne de fournir un travail de qualité pour le traitement du linge des résidents et des professionnels.

La qualité ; les normes, les nombreux projets demandent un travail colossal pour la qualicienne, qui aussi de façon très efficace assure toutes ses missions avec beaucoup de professionnalisme.

Le pôle locomoteur ; dans de nouveaux locaux cette équipe très dynamique ne manque pas d'idée et de projets, cette année, je retiendrai en dehors du bon accompagnement des résidents, la mise en place d'une formation personnalisée pour les professionnels très active et ludique afin de limiter les risques au travail mais aussi la mise en place de la salle d'activités physiques pour les professionnels et les cours dispensés par l'éducateur sportif. Des séances d'ostéopathie ont aussi été mises en place pour les professionnels avec des étudiants de l'école de Rennes.

Les services d'accompagnement et de soins des résidents

Un grand travail a également été mené pour faire vivre les nouvelles organisations de travail aussi bien dans le Pôle Maison de retraite que dans le Pôle Alzheimer avec notamment l'ouverture du nouveau PASA et là aussi je sais que je peux compter sur le professionnalisme et le grand engagement des deux cadres de santé Mesdames Le Marre et Vobmann sans oublier le Docteur Hervé médecin coordonnateur, le psychologue Monsieur Tracou, mais aussi les 5 IDE et l'ensemble des personnels soignants qui sont chaque jour auprès des résidents.

Les interventions ponctuelles de l'IDE hygiéniste et de la diététicienne sont aussi de grande qualité et nous font avancer.

Nous sommes aussi engagés dans des collaborations étroites avec le CH de Janzé (centre bucco-dentaire, IDE de nuit, ateliers prévention des chutes...), et précurseur de l'engagement sur la télémédecine : depuis 2013, consultations psychiatriques avec le CHGR ; depuis fin 2016 avec le CHU (dermatologie, plaies escarre) ; depuis le 6 février 2017 avec le Pôle St Hélier de Rennes (TéléRééducation) et aussi en 2019 avec la télé ophtalmologie en partenariat avec le CH de Janzé et le CHU de Rennes.

Les projets et les activités ne manquent pas aux Jardins du Castel. Je tiens ici à remercier les professionnels impliqués tant dans la définition de ces projets, leur mise en œuvre, que dans la réponse à des appels à projets. Cette initiative est souvent payante puisque nous avons pu être accompagnés financièrement par l'ARS dans le cadre du projet Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail pour mettre en place des ateliers d'analyses de pratiques, pour les professionnels, mais aussi avec des Crédits Non Reconductibles pour des formations et le renouvellement de notre logiciel « dossier de soins informatisé », par le département pour l'achat d'une sauteuse multifonction mais aussi pour la réalisation d'un diagnostic de nos approvisionnements afin de développer l'introduction de produits de qualité (biologiques, locaux) dans la composition des repas, par la Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France, dans l'acquisition de mobiliers pour les SAM et salons des Alizés, ou encore par la fondation TRUFFAUT pour l'acquisition de jardinières mais aussi par le CGOS pour la mise en place de séances de gym pour les personnels.

La favorisation du bien-être des professionnels est un axe fort du projet d'établissement. Dans ce cadre, une enquête « Bien-être au travail », diffusée à l'ensemble du personnel dans le but de pointer les conditions de travail de chacun a été diffusée en décembre 2019. Les résultats sont en cours d'analyse.

L'animation avec ses nombreux projets, la place à l'intergénérationnel et à l'ouverture sur l'extérieur

L'animatrice coordinatrice Madame CHEVAL débordant d'énergie, il m'est difficile de citer l'ensemble des projets menés en 2019 avec son équipe, toutefois j'en ai retenu quelques-uns :

- Les séances de cinéma au Paradisio, soutenu par Anim'Castel, un grand merci à M. GUY qui coordonne ce projet depuis le début,
- Le séjour vacances à La Bussière dans la Vienne avec 10 résidents et 5 accompagnateurs,
- La mise en place d'une ferme pendant trois jours aux JDC, projet intergénérationnel soutenu financièrement par l'Association 1000 élèves pour Alzheimer ;
- Les ateliers couture, les ateliers art-floral, Tonic music avec les bénévoles que je remercie pour leur implication, les sorties bowling, patinoire etc.....

L'intergénérationnel, c'est aussi la venue régulière des jeunes de l'aumônerie, de jeunes de l'ensemble scolaire Ste-Croix au Pôle Alzheimer, l'atelier Ti-Bouts qui réunit tous les mardis matins, enfants accueillis par des assistantes maternelles, assistantes maternelles et résidents pour des temps partagés, le partenariat avec l'école d'Ossé.

En 2019, notre partenariat s'est aussi développé avec l'ADMR, formation des professionnels, temps d'échange entre cadre de santé AJ et Madame LE JAS, participation à des animations ou des repas de clients de l'ADMR. Des réunions ont également eu lieu dans le cadre de l'ouverture vers l'extérieur avec le SIMADE, le CCAS et l'ADMR aux Jardins du Castel.

Depuis 10 ans maintenant Elisart, décoratrice de Dinan intervient aux Jardins du Castel, en 2019, c'est le Verger qui a pris un coup de neuf avec la mise en place de nombreux tableaux réalisés avec les inspirations des professionnels. Le nouveau PASA est aussi magnifiquement décoré. Un jeune artiste Lancelot Gilis fils d'une collègue élève directrice marque aussi son territoire aux Jardins du Castel d'abord dans le parking puis dans certains couloirs.

Notre EHPAD est visible de l'extérieur et reconnu : vidéo tournée en 2019 qui cartonne bien au-delà de la France, rolls ups, articles de presses et de revues spécialisées, fréquentation du site internet/twitter/familéo, accueil de stagiaires de tous horizons, interventions lors de colloques, formations (EHESP, ASKORIA, IFSI, IFAS, etc ...).

La poursuite en 2020 d'actions engagées ET des projets de diversification de l'offre

☒ PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2025

Le 16 janvier 2020 nous allons débiter les travaux de construction du nouveau projet d'établissement

Le projet d'établissement est la « **pièce d'identité** » de l'établissement ou du service. En quelques mots, il doit permettre de :

n **COMMUNIQUER** et faire connaître l'établissement, ses missions, son rôle auprès des parties prenantes internes (usagers, salariés et bénévoles) et externes (partenaires, financeurs, collectivités...);

n **FÉDÉRER** chaque acteur autour de valeurs, missions et d'orientations fortes et partagées ;

n **GUIDER** les établissements et services dans la gestion de leurs activités, grâce à la déclinaison du projet de la structure en projet d'établissement et en projet de Soins, animation etc. et à une présentation détaillée des activités ;

n **ORIENTER** les usagers, en proposant une présentation des différentes prestations proposées par l'association (plateforme de services), sous la forme de parcours.

Le projet d'établissement se compose de deux grandes parties :

n la description de l'existant (valeurs, vocation, missions, infrastructures et équipements, public accueilli, prestations, moyens humains, etc.), c'est la partie **DESCRIPTIVE** ;

n une présentation de l'établissement dans une vision prospective (à 5 ans) : que sera l'établissement dans 5 ans, quels projets l'animeront ?, c'est la partie **PROSPECTIVE**.

Le projet d'établissement n'est pas seulement **un document obligatoire**, il est un **réel outil de travail pour les professionnels**, la carte d'identité de l'établissement, un repère et un guide pour la conduite des activités de l'établissement, mais également un outil de pilotage et d'animation pour les managers / responsables. Pour que chacun se l'approprié et le connaisse, il doit être conçu de façon collaborative, en concertation avec les professionnels

☒ ENGAGEMENT VERS LE LABEL HUMANITUDE ET VISITE DE LABELLISATION

Depuis 2006, nous nous appuyons Aux Jardins du Castel sur la philosophie de l'Humanitude pour proposer aux résidents, un accompagnement et un prendre soin bienveillant. Outil parmi d'autres, cette démarche Humanitude est une manière de faire reconnaître la qualité de nos prestations auprès des résidents et d'améliorer encore nos pratiques. La démarche en route vers le label s'est structurée tout au long de l'année 2017 et a rythmé les années 2018 et 2019 avec des rencontres du groupe de pilotage, groupes actions, le remplissage des auto-EHPAD « Les Jardins du Castel » – Discours Vœux 2020– Jeudi 9 janvier 2020

évaluations, les journées de références où quatre référents Humanitude sont intégrés chacun dans un service afin de participer aux accompagnements des résidents avec leurs collègues.

La visite de labellisation est prévue la semaine du 23 novembre 2020. Le label humanitude n'est délivré qu'après une évaluation stricte régie par des critères prédéfinis et portés à notre connaissance bien avant cette visite. Les visiteurs-évaluateurs assurent la visite sur site en vue de l'attribution et du maintien du Label Humanitude.

☒ Diversification de l'offre en EHPAD

En 2020, comme en 2019, l'EHPAD va poursuivre son projet de développement de l'offre en EHPAD, notamment sur les articulations EHPAD – Domicile.

Un dispositif d'EHPAD hors les murs, porté par le groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, dans le cadre d'une expérimentation, a été mis en place dans l'agglomération rennaise depuis septembre 2019.

A ce jour de nombreuses questions se posent, faut-il partir sur ce type de dispositif ou sur un dispositif de domicile renforcé avec des logiques partenariales entre l'EHPAD, l'ADMR et / ou autres partenaires comme le SIMADE ?

Il est clair que cela devra se faire à l'échelle d'un territoire donné et bien dans des logiques partenariales. L'objectif affiché de la démarche est bien de repousser l'entrée en institution, « en coordonnant et en complétant l'offre d'accompagnement à domicile et en sécurisant l'utilisateur ».

☒ Concertation grand âge et autonomie

La concertation grand âge et autonomie a permis de dresser un constat partagé sur les enjeux du secteur et s'est conclue par la publication du rapport Libault, qui formule 175 propositions qui ont été saluées par la profession.

Toutefois, il est important que désormais ces ambitions affichées dans ce rapport soient concrètement traduites dans la future loi grand âge et autonomie qui est prévue pour début 2020.

La ministre assure que l'un de « *[s]es objectifs constants* » est de viser une augmentation de 25% du taux d'encadrement dans les EHPAD, comme préconisé par le rapport El Khomri. Mais pour ce faire, elle juge nécessaire de « *sauter le pas d'une simplification tarifaire et donner de la souplesse aux gestionnaires* ». « *La distinction qui existe aujourd'hui entre le soin et la dépendance aura de moins en moins de sens, avec l'augmentation des besoins de soins. Elle est déjà largement artificielle aujourd'hui et conduit à des coûts d'administration, tant pour les départements que pour les ARS, dont nous n'avons plus les moyens collectivement* », remarque la ministre. Agnès Buzyn a déclaré donc être « *favorable à une fusion de ces deux sections dans le cadre de la réforme à venir.* »

Pour dessiner ce que sera le futur modèle de l'EHPAD, la ministre évoque l'idée d'un « *laboratoire de l'établissement de demain* » qui réunira « *des personnes issues d'horizons différents : des conseils départementaux, des designers, des architectes, des soignants, des personnes âgées, des proches aidants* ». « *L'objectif, pour les acteurs locaux qui investissent au quotidien pour rénover les établissements, c'est de pouvoir accéder à des ressources, à des*

grandes lignes, à des idées. C'est d'éviter de réinventer dans un territoire ce qui a fait ses preuves dans celui d'à côté », explique-t-elle.

"Un partenariat renouvelé, renforcé, avec les conseils départementaux"

Agnès Buzyn souligne que l'une des conditions de réussite de la future réforme est de « *construire des coopérations renforcées au niveau local » et « un partenariat renouvelé, renforcé, avec les conseils départementaux ».*

Et d'ajouter : « *C'est parce que le conseil départemental est le garant, pour nos concitoyens, de l'information, de l'orientation et de la disponibilité immédiate d'une offre d'accompagnement, qu'il est véritablement le chef de file de la politique du grand âge au niveau local. La concertation sur le grand âge et l'autonomie nous a montré à quel point les personnes avaient un besoin de lisibilité en la matière. Ils veulent savoir qui appeler, vers qui se tourner. L'objectif, c'est de favoriser le réflexe « conseil départemental » pour tous les aînés et pour leurs proches aidants. »*

REMERCIEMENTS

En conclusion, je souhaite à nouveau à chacun d'entre vous une belle et heureuse année 2020 et que notre accompagnement au service des résidents se poursuive dans la bonne humeur et la sérénité. Nous avons aussi une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés en 2019.

Je souhaite également une excellente année de formation à ma collègue Marilyne TOUFFET, en stage aux Jardins du Castel jusqu'au mois de juin 2020 dans le cadre de sa formation de directeur à l'EHESP. Formation par ailleurs indispensable pour les directeurs qui sont, comme l'a déjà souligné Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, en première ligne, dans les établissements, pour concilier efficacité et qualité, innovation et continuité en faisant preuve d'un grand sens des responsabilités, d'autonomie, de réactivité, de compétences générales et techniques : en matière de ressources humaines, de budget, de politique des soins ou encore de logistique. Sans oublier que les directeurs doivent conduire et accompagner le changement, et ce tout en préservant au mieux la qualité de vie au travail ». Bon courage Marilyne pour ce beau métier.

Un grand Merci à Monsieur Philippe CHEVALIER et à ses collaborateurs qui nous ont préparé le cocktail que je vous invite à venir partager, mais aussi pour tout le travail accompli par l'ensemble de l'équipe chaque jour tout au long de l'année toujours dans l'intérêt des résidents.

En dernier lieu, je remercie très sincèrement Monsieur Béline, Maire de la Commune Nouvelle « Châteaugiron – Ossé – St Aubin du Pavail » et Président du Conseil d'administration, pour qui c'est la dernière cérémonie de Vœux aux JDC en qualité de Maire. J'ai pour ma part beaucoup apprécié, votre écoute et votre soutien dans nos projets notamment de travaux quand vous étiez premier adjoint mais aussi votre soutien indéfectible porté aux projets des Jardins du Castel en qualité de Maire, et Président du Conseil d'administration de l'EHPAD. J'ai beaucoup apprécié votre collaboration toujours discrète et efficace ; et croyez moi c'est très important pour un directeur de se sentir soutenu, écouté mais aussi encouragé. Je crois que nous pouvons toutes et tous vous applaudir.

Je vous remercie de votre attention.

Michel BARBÉ - Directeur EHPAD « Les Jardins du Castel »

Retraite au 1^{ER} mars 2019

Madame Catherine BARON – Aide-Soignante Principale

Née le 25 février 1962 à Rennes, vous avez intégré l'EHPAD « Les Jardins du Castel » en qualité d'ASH Auxiliaire le 9 juin 1981.

Le 9 juin 1981, vous avez été nommée Agent des Services Hospitalier en CDD avec différents contrats

Nommée stagiaire Agent Service Hospitalier le 01 mai 1987

Nommée titulaire Agent Service Hospitalier le 01 février 1989

Diplômée Aide-Soignante le 18 décembre 1992

Nommée stagiaire Aide-Soignante classe normale le 1^{er} janvier 1993

Nommée titulaire Aide-soignante classe normale le 1^{er} janvier 1994

Avancement de grade le 1^{er} juillet 2002 au grade d'Aide-Soignante Classe supérieure

Avancement de grade le 1^{er} juillet 2007 au grade d'Aide-Soignante Classe exceptionnelle

Reclassement le 1^{er} janvier 2017 au grade d'Aide-Soignante Principale

Travaillé à temps partiel 80% du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2008

Médaille d'argent (20 ans de service) le 1^{er} janvier 2004

Médaille de vermeil (30 ans de service) le 1^{er} janvier 2017

Retraite au 1^{er} mars 2019

Vous avez ainsi totalisé 37 années 10 mois 22 jours d'activité au sein de l'EHPAD.

Médaille d'argent (20 ans de service) le 1^{er} janvier 2020

Madame Marylène PORTAIS – Aide-Soignante - ASG

Née le 8 novembre 1975 à Châteaubriant (44), vous avez intégré l'EHPAD « Les Jardins du Castel » en contrat à durée déterminée comme Agent des Services Hospitalier du 9 mai 1996 au 31 mai 1998

Diplômée Aide-Soignante le 25 janvier 1996

Nommée stagiaire Aide-Soignante Classe Normale le 1^{er} juin 1998

Nommée titulaire Aide-Soignante Classe Normale le 1^{er} juin 1999

Avancement de grade le 1^{er} janvier 2010 au grade d'Aide-Soignante Classe Supérieure

Reclassement le 1^{er} janvier 2017 au grade d'Aide-Soignante

Travaillé à temps partiel du 1^{er} septembre 2004 au 31 décembre 2014

Vous avez ainsi totalisé 20 années d'activité au sein de l'EHPAD

A ce titre vous est décernée la médaille ARGENT, en récompense de votre dévouement au service des collectivités locales.

Je vous adresse mes plus vives félicitations ainsi que celle de Madame la Préfète d'Ille et Vilaine.